

## Identification d'unités discursives : les actes et les connecteurs

Corinne Rossari

Université de Genève

<rossari@uni2a.unige.ch>

### 0. Introduction

Les unités du discours ne sont pas réductibles à des catégories syntaxiques ou sémantiques prédéfinies. Les unités dont traitent les travaux touchant de près ou de loin à des faits d'analyse du discours ne coïncident systématiquement avec aucune unité de la syntaxe ou de la sémantique. Les "mots du discours" de Ducrot (1980) ne correspondent pas à une catégorie syntaxique (conjonctions, adverbes, locutions...) ou sémantique (opérateurs ou connecteurs logiques) précise ; il en va de même pour les connecteurs pragmatiques de Roulet et al. (1985) ou les "discourse markers" de Schiffrin (1987). Quant aux unités "atomiques" du discours, elles ne sont pas davantage reliées à des unités syntaxiques ou sémantiques, que ce soit chez Roulet qui parle d'acte de langage, puis d'acte discursif (1991), chez Berrendonner (1990) qui parle de clause, chez Schiffrin qui parle de "discourse unit", chez Adam (1987) qui parle de microproposition, chez Charolles (1988) qui parle de séquence, ou encore chez Ducrot qui parle d'énoncé. La diversité de la terminologie laisse présager de l'hétérogénéité inhérente aux unités relatives à la segmentation du discours.

Je vais m'intéresser aux unités qui sous-tendent une représentation hiérarchique du discours. La représentation d'une structure hiérarchique se fonde sur la segmentation du discours en unités atomiques et sur la reconnaissance des relations de dépendance "discursive" que ces unités exercent entre elles. La reconnaissance de ces relations peut être facilitée par ce qui est traditionnellement considéré comme des connecteurs. Il est donc nécessaire heuristiquement<sup>1</sup> de distinguer les unités à hiérarchiser (les

---

1. On verra par la suite que cette distinction est également motivée ontologiquement.

actes) des unités qui servent d'indices à cette hiérarchisation, de par les indications relationnelles qu'elles signalent (les connecteurs).

Je m'interrogerai donc sur les critères d'identification des unités atomiques de la structuration hiérarchique et des unités "relationnelles".

### 1. Les unités minimales de la structuration hiérarchique

La structuration hiérarchique d'un discours se fonde sur la reconnaissance des relations de dépendance discursive qui interviennent entre les différents constituants du discours<sup>2</sup>. L'unité atomique de ce type de structuration sera donc la plus petite unité susceptible d'entrer dans une relation de dépendance discursive et par conséquent d'exercer une fonction discursive dite fonction interactive par rapport à une autre unité atomique ou non. Ainsi, il sera pertinent d'envisager le type de structuration hiérarchique d'un segment discursif comme :

- (1) Marie lit un roman. Ça lui change les idées.

car il est possible de diviser ce segment en deux unités entretenant des relations de dépendance discursive : la seconde pouvant exercer une fonction interactive d'argument par rapport à la première. Cette fonction pourrait être explicitée par un connecteur comme *car* signalant de par ses instructions la fonction argumentative du constituant introduit.

- (2) Marie lit un roman, car ça lui change les idées.

En revanche, dans une suite comme :

- (3) Marie lit un roman qui lui change les idées.

il ne sera pas pertinent d'envisager la structuration hiérarchique d'un tel segment. Il n'est pas décomposable en deux unités susceptibles d'entrer dans des relations de dépendance discursive dans la mesure où la relative restrictive ne sert aucune fonction interactive. Elle ajoute une prédication au terme *roman* au même titre que le ferait un adjectif.

---

2. Les relations discursives envisagées par Roulet (à paraître) sont de trois types : les relations de dépendance, d'indépendance et d'interdépendance. Je ne discuterai pas dans cet article de la notion de "dépendance discursive" et des critères permettant de reconnaître ces relations de dépendance. Je renvoie à Roulet (à paraître) pour une présentation générale de ce type de relations.

Il faut donc savoir quelles caractéristiques font que certaines unités sont susceptibles d'entretenir des relations de dépendance discursive avec d'autres unités. Pour essayer de les circonscrire, j'examinerai deux conceptions d'unités discursives : celle de Schiffrin (1987) et celle de Berrendonner (1990).

### 1.1. La notion de *discourse unit* chez Schiffrin

Schiffrin utilise la notion de "discourse unit" (DU) pour définir ce sur quoi opèrent les "discourse markers" (DM). Les DM sont des marqueurs "phatiques" comme *I know, oh, I mean, well*, "temporels" comme *now, then*, ou encore des connecteurs comme *but, because, so*, etc. Ils partagent la propriété de donner des indications sur des unités de discours, "units of talk". En effet, aucune unité de la syntaxe, de la sémantique ou même de la pragmatique n'est satisfaisante pour définir le champ d'action des DM. Les DM opèrent sur des unités qui ne coïncident ni avec la phrase, ni avec la proposition, ni encore avec l'acte de langage. Elle recourt donc à la notion de DU sans chercher à la définir en elle-même, mais en l'associant à d'autres notions avec lesquelles il peut y avoir parfois des coïncidences. Ainsi, une DU peut coïncider avec une unité prosodique ou intonative, avec une unité conceptuelle ou informative, mais ces corrélations ne sont pas systématiques. Même si ces unités ne sont pas discriminantes pour définir une DU, elles consistent en des indices autres que les DM permettant de faciliter le repérage des DU. On tâchera donc de cerner le rôle de ces indices et l'interférence de ceux-ci avec les unités atomiques de la structuration hiérarchique.

### 1.2. La notion de *clause* chez Berrendonner

Berrendonner (1990) observe que certaines unités traditionnellement traitées dans le domaine de la micro-syntaxe ont des propriétés qui révèlent leur appartenance au domaine de la macro-syntaxe. Ces unités, qui consistent en des clauses, sont les unités minimales à fonction communicative, *i.e.* les unités atomiques du discours. En effet, les propriétés qui les caractérisent signalent qu'elles sont l'objet d'un retraitement inférentiel, qui, selon Berrendonner, va de pair avec une autonomie communicative, d'où l'idée de les considérer comme des unités atomiques du discours.

Les tests mettant en relief les propriétés de ces clauses isolent les traces du retraitement inférentiel qui leur est propre. Ces tests sont : la possibilité de reprise d'une entité d'une autre clause par une expression définie et le repérage d'un sujet implicite différent dans les participiales et les infinitives. Ils permettent de segmenter en deux clauses des segments comme :

- (4) Marie lit une nouvelle à Pierre / pour lui changer les idées.  
*Marie lit une nouvelle à Pierre pour changer les idées à ce pauvre garçon.*
- (5) Egarée dans la forêt, / Marie a finalement été retrouvée par les policiers.  
*Egarée dans la forêt, les policiers ont finalement retrouvé Marie.*

et non des segments comme :

- (6) Marie a lu un roman / qui l'a intéressée.  
*\*Marie<sub>i</sub> a lu un roman qui a intéressé cette étudiante<sub>i</sub>.*
- (7) Après avoir erré toute la nuit, / Marie a finalement été retrouvée par les policiers.  
*\*Après (s<sub>i</sub>) avoir erré toute la nuit, les policiers ont finalement retrouvé Marie<sub>i</sub>.*

Ces deux tests manifestent les traces du changement d'état de la mémoire discursive (incrémentation de M) que ces unités ont amené. En effet, la connexion entre deux clauses se faisant par un passage par M, elle autorise des rappels anaphoriques par le pointage (reprise lexicale), alors que la connexion intraclausale ne mobilisant pas un passage par M, elle n'autorise que les rappels par liage (reprise pronominale). Les entités modifiant l'état de M sont passibles de retraitement inférentiel, d'où la possibilité de connexions mobilisant des inférences entre deux clauses et non au sein d'une même clause. C'est pour cette raison que l'on observe dans les productions des sujets une plus grande liberté quant aux contraintes de l'accord entre entités de deux clauses distinctes qu'entre entités d'une même clause. Berrendonner observe à ce sujet que les règles d'accord du pronom avec son antécédent sont moins souvent respectées dans les relatives appositives (unités de la macro-syntaxe) que dans les relatives restrictives (unités de la micro-syntaxe, cf. (6)).

- (8) Le comte a une migraine qui sont dues selon le docteur aux visites qu'il fait chez Melle Youlka.  
(Berrendonner 1990, 33)

### 1.3. Les unités atomiques dans les travaux genevois

Dans les premiers travaux et jusqu'à l'ouvrage collectif Roulet & al. (1985), les unités minimales de la structure hiérarchique coïncident avec des actes de langage. A la suite des travaux de Rubattel sur la notion de semi-acte (Rubattel 1987) et de Berrendonner sur la notion de clause, la coïncidence systématique entre unités de la structure hiérarchique et actes de langage est remise en cause (cf. Roulet 1991). L'exemple prototypique que l'on trouve dans Rubattel (1987) et qui motive cette remise en cause est :

(9) Pierre est sorti malgré la pluie.

Rubattel montre effectivement que dans cette suite, il existe le même type de relation interactive entre *Pierre est sorti* et *malgré la pluie* que dans la suite :

(10) Pierre est sorti bien qu'il pleuve.

où la forme propositionnelle des deux conjoints permet un découpage en deux actes d'assertion distincts. Il n'y a donc pas de raison de ne pas envisager entre *Pierre est sorti* et *malgré la pluie* un rapport de dépendance hiérarchique.

Se pose alors le problème des critères de segmentation de la chaîne discursive en unités atomiques de la structure hiérarchique. Le découpage se fonde essentiellement sur la notion de clause, qui, comme on l'a vu, ne coïncide pas forcément avec un acte de langage. L'unité atomique de la structure hiérarchique (appelée *acte*) partage ainsi des propriétés de la clause et de la DU, dans la mesure où, comme cette dernière, l'acte ne coïncide systématiquement avec aucune unité de la syntaxe, de la sémantique ou de la pragmatique, et il est mis en relation avec des unités périodiques, comme le syntagme intonatif (Auchlin & Ferrari 1994) ou le mouvement discursif signalé par le point (Ferrari & Auchlin 1995).

Mon propos sera de voir quels types de critères il faut mobiliser pour systématiser la segmentation du discours en actes, *i.e.* en unités atomiques de la structuration hiérarchique.

### 1.4. Critères mobilisés pour la segmentation en actes

La mise en relation des actes d'une part avec la notion de clause, d'autre part avec celle de DU nous amène à retenir comme pertinents deux types de critères.

(a) *Les critères relatifs à la reconnaissance des unités de la macro-syntaxe susceptibles de signaler un changement d'état de M.* Ces critères sont motivés par les points communs que partagent l'acte et la clause.

(b) *Les critères relatifs aux indications laissées par le traitement périodique de la chaîne discursive.* Ces critères sont motivés par le fait que la seule association qui semble pertinente pour l'identification d'unités discursives, si l'on suit Schiffrin (1987), Ferrari & Auchlin (1994, 1995), est celle avec des unités périodiques.

Il s'agira de voir :

(ia) si les traces comme la reprise lexicale indiquant le passage par M entre deux unités sont suffisantes pour isoler les actes ;

(ib) si certaines indications périodiques sont suffisantes pour isoler des actes.

Pour chacune de ces deux questions, j'envisagerai les arguments pour une réponse positive et pour une réponse négative.

**1.4.1.** Si la réponse à la question (ia) est positive, cela signifie que l'on n'a pas besoin de tenir compte des indications relatives à la segmentation périodique pour identifier les actes. Il existe au moins deux arguments pour cette réponse.

a) Il ne faut pas conditionner l'identification d'une unité atomique à une segmentation périodique, même minimale.

(11) Marie a mangé les gâteaux et elle a en plus fini les chocolats.

Il est possible de substituer au pronom anaphorique *elle* l'expression définie *la coquine* sans qu'aucune forme de ponctuation dans cet énoncé ne soit nécessaire.

(12) Marie a mangé les gâteaux et la coquine a en plus fini les chocolats.

b) Il ne faut pas qu'un signe de ponctuation ou une pause forte soient une condition suffisante pour l'identification d'une unité atomique.

(13) Paul l'a vu # Que Marie était fâchée contre lui.

Le remplacement du pronom par une reprise lexicale n'est pas possible si l'on maintient la co-indexation avec *Paul*.

(14) Paul l'a vu # Que Marie était fâchée contre cet homme.

Il est possible de segmenter des unités par un signe de ponctuation fort, sans pour autant pouvoir envisager ces dernières comme entretenant une relation de dépendance hiérarchique avec une autre unité. A propos d'exemples comme :

(15) Il est venu. Donc.

Ferrari & Auchlin (1995) relèvent qu'il est effectivement difficile d'attribuer à *donc* une fonction interactive motivant une relation de dépendance hiérarchique.

**1.4.2.** Si la réponse à la question (ia) est négative, cela signifie qu'il existe des cas où ce critère n'est pas suffisant et donc qu'on ne peut se passer de celui relatif à la segmentation périodique. Il existe au moins deux arguments en faveur d'une réponse négative à cette question.

a) Si le seul critère de reconnaissance est la reprise anaphorique lexicale, que faire dans les structures monopredicatives comprenant des entités pouvant potentiellement entrer dans une relation de dépendance hiérarchique ?

(16) Je le ferai. Demain.

(17) J'ai rencontré Marie. Avec Pierre.

Dans ces deux exemples, il est possible de considérer l'entité détachée comme un acte dans la mesure où une relation de dépendance hiérarchique peut être envisagée, même si elle est sous-déterminée en l'absence de marqueur. L'entité détachée peut être interprétée comme ayant une fonction interactive de spécification ou de restriction. Elle peut d'ailleurs être introduite par un marqueur comme *mais*, lui assignant alors une fonction de contre-argumentation.

(18) Je le ferai. Mais demain.

(19) J'ai rencontré Marie. Mais avec Pierre.

b) Comment distinguer les structures (16) et (17) où il semble pertinent d'envisager un découpage en actes avec des structures sans segmentation où un tel découpage paraîtrait non pertinent ?

(20) Je le ferai demain.

(21) J'ai rencontré Marie avec Pierre.

**1.4.3.** Les arguments en faveur d'une réponse positive pour (ib) sont donnés par les exemples (16) et (17) qui viennent d'être analysés. En effet, dans ces deux exemples, les indications données par la segmentation périodique semblent être les seules traces motivant une segmentation en actes, dans la mesure où un découpage en actes n'interviendrait ni en (20) ni en (21).

**1.4.4.** Les arguments en faveur d'une réponse négative pour (ib) sont donnés par les exemples comme (15), où on a vu qu'il n'est pas approprié de considérer l'unité segmentée périodiquement par un point comme un acte. L'examen de ces deux questions montre que les deux critères (a) et (b) pris en considération en l'état pour la segmentation en actes ne sont ni nécessaires ni suffisants. Pour les rendre opératoires il faut :

- spécifier les conditions d'application de ces deux critères ;
- les compléter par un autre critère, qui associé à ces deux critères, les rend systématiquement opératoires.

**1.5. La segmentation en actes : une combinaison ordonnée de critères**

Les conditions d'application de ces deux critères dépendent des structures dans lesquelles intervient la segmentation en acte.

Dans les *structures biprédicatives* : le critère (a) est suffisant. Le critère (b) ne doit pas être pris en considération.

Dans les *structures monopredicatives* : le critère (a) n'est pas opératoire. Le critère (b) doit être pris en considération, mais il n'est pas suffisant. Il faut ajouter un troisième critère permettant de discriminer des cas comme (15), où une segmentation en acte n'est pas appropriée, de cas comme (16) et (17), où une telle segmentation est adéquate.

On a vu que la segmentation est adéquate si l'entité fonctionnant comme acte est susceptible d'être pourvue d'une fonction interactive motivant la relation de dépendance hiérarchique dans laquelle elle entre. Pour qu'une entité soit pourvue d'une fonction interactive, il faut qu'elle soit dotée d'une fonction communicative minimale. Selon Berrendonner, cette fonction communicative est assurée si l'unité entraîne un changement d'état de M, repérable comme on l'a vu par le type de reprise qu'elle accepte, en l'occurrence le pointage. Or dans les structures monopredicatives, le critère (a) à l'origine du découpage en clauses et donc en unités à

fonction communicative minimale n'est pas opératoire. Par ailleurs, la segmentation périodique n'assure pas systématiquement à l'entité segmentée une fonction communicative minimale lui permettant d'assumer une fonction interactive, comme on l'a vu à propos d'exemples comme (15). Il faut donc vérifier que les entités segmentées périodiquement susceptibles d'être des candidats pour un découpage en actes soient effectivement pourvues d'une fonction communicative minimale. Pour ce faire, il faut commencer par préciser ce que l'on entend par fonction communicative minimale.

Même si les unités pourvues d'une fonction communicative minimale peuvent assumer une fonction interactive par rapport à une autre unité, la notion de fonction interactive ne peut être utilisée comme indice de reconnaissance d'une fonction communicative minimale pour cause de circularité de la définition. Il faut donc attacher la notion de fonction communicative à un autre concept : celui d'autonomie pragmatique, lui-même défini selon d'autres critères. On admettra donc qu'une unité est pourvue d'une fonction communicative minimale si et seulement si elle est autonome pragmatiquement.

La prise en charge d'une prédication par un locuteur est la condition minimale d'autonomie pragmatique. En effet, une énonciation comme *Luc !* ne peut être considérée comme autonome pragmatiquement que si le contexte permet d'associer une prédication à *Luc* (*Luc arrive, tu as vu Luc, j'appelle Luc* ou encore en réponse à la question *qui aimes-tu ? j'aime Luc*). Sans cette possibilité, l'énonciation de *Luc* n'a aucune autonomie pragmatique, raison pour laquelle elle est ininterprétable.

Ainsi, l'autonomie pragmatique d'une unité est vérifiée s'il est possible de reconstruire autour de cette unité une structure prédicative. On distinguera donc les cas où la structure prédicative de l'élément détaché est éliée (cas où l'élément détaché est autonome pragmatiquement) des cas où cette structure est inexistante, car l'élément consiste en une complétion "rétroactive" de la structure prédicative de laquelle il est détaché.

Pour distinguer ces deux cas, on peut utiliser un test attribuant un statut de rhème à l'élément détaché, statut qui signale l'existence d'une prédication éliée autour de cet élément. Si l'élément détaché répond

favorablement à ce test, il est autonome pragmatiquement et segmentable en un acte. S'il y répond négativement, il n'est pas autonome pragmatiquement, et par voie de conséquence il ne peut être segmenté en un acte. Dans une structure *X. Y*, l'élément *Y* sera considéré comme rhématisable s'il accepte la paraphrase par *X. Et ce Y* (critère(c)).

Par exemple dans la structure *Il est venu. Avec plaisir*, l'élément *Y* consiste en une entité autonome pragmatiquement, car il accepte le test : *Il est venu. Et ce avec plaisir*, alors que dans la structure *Il est venu. Donc*, l'élément *Y* ne consiste pas en une entité autonome pragmatiquement. Le test donne un résultat inacceptable : *\*Il est venu. Et ce donc*.

Selon ces observations, la combinaison ordonnée des critères dépend des structures analysées. On distinguera donc les critères à utiliser dans les structures biprédicatives de ceux pertinents dans les structures monopredicatives.

(i) Structures biprédicatives explicites ou implicites : application du critère (a).

(ii) Structures monopredicatives :

(1) repérage des candidats "actes" : application du critère (b).

(2) vérification de l'autonomie pragmatique des candidats "actes" : application du critère (c) : la reconstruction de la forme prédicative (paraphrase par *et ce*).

Les exemples qui suivent illustrent les modes d'application de ces critères.

#### **Structures biprédicatives explicites**

- (22) Marie a dit à Pierre<sub>i</sub> qu'elle ne l<sub>j</sub>'aimait pas.  
\*Marie a dit à Pierre<sub>i</sub> qu'elle n'aimait pas cet individu<sub>i</sub>. (une clause)
- (23) Marie a téléphoné à Pierre<sub>i</sub> pour l<sub>j</sub>'insulter.  
Marie a téléphoné à Pierre<sub>i</sub> pour insulter cet individu<sub>i</sub>. (deux clauses)

#### **Structures biprédicatives implicites**

Les structures avec thématization d'une unité par le clivage à gauche et à droite peuvent être analysées comme des structures biprédicatives dont le prédicat de l'élément thématized est implicite. Il s'agit d'un prédicat du type :

*je dis à propos de x que*, où *x* correspond à l'élément thématifié. C'est toujours le critère (a) qui s'applique<sup>3</sup>. La possibilité de reprise de l'élément thématifié par une expression définie permet de segmenter la structure en deux actes.

- (24) Ce film, je n'en ai jamais entendu parler.  
*Ce film, je n'ai jamais entendu parler de ce navet.* (deux clauses)
- (25) De ce film, je n'en ai jamais entendu parler.  
*\*De ce film, je n'ai jamais entendu parler de ce navet.* (une clause)

On voit se dessiner un rapport entre les traces d'une relation relationnelle laissées par la préposition et la non autonomie pragmatique, comme le signale Berrendonner.

#### **Structures monoprédicatives**

- (26) Jean viendra incontestablement.

Le critère (b) ne s'applique pas. Il s'agit d'une clause.

- (27) Jean viendra. Incontestablement.

Les critères (b) et (c) sont satisfaits.

*Jean viendra. Et ce incontestablement.*

Il s'agit de deux actes. Le second subordonné hiérarchiquement au premier peut être pourvu d'une fonction discursive de "spécification" paraphrasable par *et j'ajoute* ou *et même*.

- (28) Jean viendra. *Quoi qu'il en soit.*

Les critères (b) et (c) sont satisfaits.

*Jean viendra. Et ce quoi qu'il en soit.*

L'autonomie pragmatique dont est pourvu *quoi qu'il en soit* en (28) suggère qu'il ne fonctionne pas comme un connecteur. Sa valeur sémantique est compositionnelle, à la différence de son emploi en (28'), où la rhématisation

3. Les structures avec certains syntagmes prépositionnels du type *malgré SN*, *pour SN* peuvent aussi être considérées comme contenant des prédicats implicites, comme l'indique la possibilité de transformer ces SN en propositions. *Je suis venue malgré la pluie* (= *malgré le fait qu'il pleuve*) ; *Je suis venue pour Paul* (= *pour que Paul soit content*).

qui nécessite la récupération de la valeur compositionnelle de la locution est inappropriée.

- (28') Jean est venu. Quoi qu'il en soit.  
 ?? Jean est venu. Et ce, quoi qu'il en soit.

Les locutions qui ne possèdent pas de double emploi de connecteur et d'adverbe modal ne peuvent jamais être rhématisées<sup>4</sup>.

- (29) Jean viendra. Somme toute.  
 \*Jean viendra. Et ce, somme toute.

Le critère (c) permet de différencier les unités à fonction "connective" de celles qui modifient M en y ajoutant de l'information. L'impossibilité de rhématiser les unités à valeur purement "connective" signale que ces unités ne sont pas autonomes pragmatiquement : elles opèrent sur de l'information déjà existante, mais elles ne génèrent pas de l'information<sup>5</sup>.

#### 1.6. Segmentation en actes vs segmentation périodique

Le traitement proposé pour l'identification des unités minimales de la structuration hiérarchique est à la fois dépendant et indépendant de la segmentation périodique.

Il est indépendant dans la mesure où aucune indication périodique n'assure l'autonomie pragmatique d'une unité, autonomie qui est une condition nécessaire pour l'identification d'un acte. La totalisation des inférences signalée par le point selon Auchlin & Ferrari (1995) ne garantit pas une "autonomie pragmatique" de l'unité. Les effets paradoxaux que peuvent véhiculer certaines unités segmentées par un point émergent précisément quand le point segmente des unités non autonomes : le retraitement inférentiel imposé par l'instruction de totalisation inférentielle signalée par le point entre alors en conflit avec la nature non autonome pragmatiquement de ces unités, dans des exemples comme :

- (30) Il a parlé. Enfin.

où l'unité *enfin*, selon le critère (c), n'est pas une unité autonome pragmatiquement.

4. Pour une étude de la valeur connective de ce type de locutions, voir Rossari (1994).

5. L'information sur laquelle elles se greffent ne doit bien entendu pas forcément être matérialisée linguistiquement, cf. emplois isolés de *mais*, *alors*.

*\*Il a parlé. Et ce, enfin.*

d'où l'effet de complétude rétroactive de l'acte, dont parlent Ferrari et Auchlin en commentant ce type d'exemples.

Le traitement est dans le même temps dépendant dans la mesure où, dans les structures monopredicatives, les entités constituant des candidats potentiels pour la segmentation en actes doivent nécessairement être détachées de la prédication, afin de ne pas être considérées comme partie intégrante de cette dernière. En l'état, je ne ferai aucune spéculation quant au type de détachement qui est nécessaire. J'admettrai en suivant les hypothèses de Auchlin et Ferrari quant à l'instruction de totalisation inférentielle véhiculée par le point, que le détachement signalé par ce signe de ponctuation est suffisant pour qu'il soit pertinent de considérer l'entité détachée comme un candidat à la segmentation en acte.

## 2. Les unités relationnelles

Certaines unités servent à spécifier la fonction discursive dont est pourvu un constituant du discours (acte, intervention). Ces unités sont traditionnellement assimilées à des connecteurs. Toutefois, les frontières entre ce qui est considéré comme des anaphoriques portant sur des prédications, *ce fait, ceci, ça*, ce qui est considéré comme des marques discursives (marqueurs de structuration de la conversation, *bon, pis, ben, alors*, marqueurs phatiques, *ah, oh, hum*, marqueurs d'intégration linéaires, *premièrement, deuxièmement, enfin*, organisateurs discursifs, *d'un côté, d'un autre, d'une part, d'autre part*) et les connecteurs sont pour le moins floues. Or seuls les connecteurs ont les propriétés d'assigner à un constituant une fonction interactive particulière. Ce sont les caractéristiques à l'origine de cette propriété "prédicative" en tant qu'elle est désignatrice de fonction qu'il s'agira d'isoler (voir Jayez & Rossari 1996).

A cette fin, on tâchera de saisir (i) en quoi la classe des connecteurs est une sous-classe d'anaphoriques, en suivant Berrendonner (1988), et (ii) en quoi elle est une sous-classe de "discourse markers", en suivant Schiffrin (1987).

### 2.1. Les connecteurs : une forme d'anaphorique

Les propriétés des connecteurs en tant que forme d'anaphorique ont été clairement mises en relief par Berrendonner (1988). Je les rappellerai très succinctement.

Comme toute forme anaphorique :

- les connecteurs prennent comme argument une information stockée dans la mémoire discursive ;
- la source de l'information stockée en M à laquelle ils renvoient peut être cotextuelle ou contextuelle.

Toutefois, les connecteurs sont pourvus d'autres propriétés les distinguant de simples anaphoriques. Les divergences mentionnées dans Berrendonner (1988) ne permettent pas de les distinguer des anaphores prédicatives, telles que *ça*, *ce fait* par exemple.

- (31) Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. (Ce fait/Ça) m'empêche de partir dans l'immédiat.
- (32) Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. A cause de (ce fait/ça), je ne pars pas dans l'immédiat.
- (33) Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. J'ai informé Luc de ce fait.

Pour tenter de différencier ces deux catégories, on examinera les différentes propriétés de l'anaphore *ça*, *ce fait* dans les exemples (31) à (33) avec celles du connecteur consécutif *de ce fait*, car sa composition, basée sur la même forme anaphorique, permet de mettre en relief ce qui l'en distingue.

- (34) Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. De ce fait, j'ai renoncé à partir dans l'immédiat.

On peut commencer par relever un certain nombre de propriétés communes. Bien que lexicalisée, la forme connective dans laquelle se trouve *ce fait* garde des propriétés de l'anaphorique. En effet, il est possible de remplacer dans chacun de ces exemples la phrase *ce fait* par la forme propositionnelle de l'information à laquelle elle renvoie.

- (31') Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. *Le fait que Jean a été tout à fait désagréable avec Marie* m'empêche de partir dans l'immédiat.
- (32') Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. *A cause du fait que Jean a été tout à fait désagréable avec Marie*, je ne pars pas dans l'immédiat.
- (33') Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. J'ai informé Luc *du fait que Jean a été tout à fait désagréable avec Marie*.

- (34') *Jean a été tout à fait désagréable avec Marie. Du fait que Jean a été tout à fait désagréable avec Marie, j'ai renoncé à partir dans l'immédiat.*

En outre, le connecteur *de ce fait* a les mêmes restrictions quant à sa portée gauche que la forme anaphorique dont il est issu :

- (35) \*Arrêtez de vous bagarrer ! Ce fait m'agace.  
 (36) \*Arrêtez de vous bagarrer ! De ce fait tout ira bien.

L'anaphore lexicale *ce fait* ne peut embrayer sur une force illocutoire d'ordre, à la différence d'une forme moins déterminée sémantiquement comme *ça* :

- (37) Arrêtez de vous bagarrer ! Ça m'agace.

Le caractère inapproprié de *de ce fait* pour cet enchaînement indique que la contrainte liée à la forme anaphorique reste présente dans le fonctionnement du connecteur. Un autre connecteur signalant le même type de relation discursive pourrait effectivement être envisagé.

- (38) Arrêtez de vous bagarrer ! (Alors/Du coup) tout ira bien.

Parmi les propriétés qui distinguent ces deux types d'entités, les propriétés syntaxiques sont les plus évidentes. La forme anaphorique est un argument du prédicat *informer* et de la préposition à *cause*, alors que la forme connective est un adverbe de phrase, et en tant qu'adverbe de phrase, elle se distingue d'un certain nombre d'entre eux par l'impossibilité d'être le focus d'une clivée, impossibilité qui caractérise tous les adverbes de phrase à fonction connective, comme le montrent les études consacrées à la syntaxe des connecteurs<sup>6</sup>. Toutefois, aucun de ces critères syntaxiques ne permet d'isoler parmi les adverbes de phrase, par exemple, tous ceux et rien que ceux qui ont une fonction de connecteur. Les adverbes d'énonciation comme *franchement* ont les mêmes propriétés syntaxiques que certains connecteurs : ils ne peuvent être le focus d'une clivée, \**c'est franchement que...*, ni avoir d'emplois absolus dans des interventions réactives :

- *Tu viens demain ?*  
 - \**Oui franchement.*<sup>7</sup>

6. Parmi les plus récentes, voir Ferrari (1995).

7. Pour une étude approfondie des propriétés syntaxiques des adverbes de phrase, voir Molinier (1984).

C'est donc au niveau des propriétés sémantiques qu'il faut tâcher de cerner la spécificité des unités connectives par rapport aux unités qui ne sont que des anaphoriques.

Les deux exemples suivants permettent de mettre en relief une contrainte supplémentaire qu'exerce la forme connective par rapport à la forme anaphorique :

(39) \*Il t'a trahi. De ce fait venge-toi !

(40) Il t'a trahi. Venge-toi de ce fait !

Si en (40), la seule lecture appropriée pour *de ce fait* est celle du syntagme prépositionnel plein, c'est parce que la particularité de la relation d'implication qu'il signale fait qu'il ne peut valider des propositions dont la valeur de vérité est suspendue, telles que des ordres, des questions, cf. Rossari & Jayez (1996). La relation signalée par un consécutif comme *donc*, en revanche, n'est pas sensible à cette condition.

(41) Il t'a trahi. Donc venge-toi !

Le syntagme à valeur connective impose donc une contrainte non seulement sur le type des entités sur lesquelles il se greffe (on a vu que *de ce fait* impose que l'entité gauche ne soit pas pourvue d'une valeur illocutoire autre que l'assertion, (cf. 35)), mais aussi sur la nature de la relation d'implication. *Donc* permet la validation d'entités dont la valeur de vérité est suspendue, alors que *de ce fait* l'interdit<sup>8</sup>.

Cette dernière contrainte permet également de les distinguer de syntagmes explicitant la valeur relationnelle propre à un connecteur par une forme lexicale. En effet, un syntagme comme *à cause de ça*, qui explicite la relation implicative grâce au prédicat *à cause de*, ne supporte pas les mêmes contraintes :

(42) Il t'a trahi. Venge-toi à cause de ça !

Les connecteurs se distinguent donc non seulement des anaphores prédicatives en imposant des contraintes sur la nature de la relation qu'ils signalent, mais aussi des syntagmes exprimant littéralement le même type de relation. Ainsi, l'expression de la relation par une forme connective est

8. Les raisons de cette divergence entre *donc* et *de ce fait* sont exposées dans Rossari & Jayez (1996).

toujours de nature non explicite ou présupposée, dans la terminologie de Iatridou (1994).

En fonction des observations qui particularisent le fonctionnement des connecteurs par rapport à celui des anaphores prédicatives (*ça, ce fait*) et des anaphores relationnelles "relationnelles" (*à cause de ça*), on peut considérer les connecteurs comme des formes de "prédicats relationnels présuppositionnels". Il s'agit de prédicats relationnels en raison de la contrainte qu'ils imposent sur le typage de la relation, à la différence des anaphores prédicatives, et présuppositionnels, en raison de la nature non explicite de cette relation, à la différence des anaphores relationnelles<sup>9</sup>.

## 2.2. Les connecteurs : une forme de marqueur discursif

Parmi les DM définis par Schiffrin comme des délimitateurs dépendant séquentiellement d'unités de discours, seuls certains d'entre eux imposent des contraintes sur le type des entités discursives et/ou la relation que ces entités entretiennent. En effet, ni les marqueurs de structuration de la conversation, ni les marqueurs phatiques, ni les marqueurs d'intégration linéaire ou d'organisation discursive n'ont une distribution conditionnée par la nature des entités qu'ils "délimitent". On ne peut rendre compte de la différence entre *bon* et *ben*, entre *d'une part ... d'autre part* et *d'un côté ... d'un autre* ou entre *ensuite* et *enfin* en s'appuyant sur leur possibilité de combinaison avec différents types sémantiques d'entités. En cela, ils se distinguent aussi bien des "anaphoriques" au sens étroit du terme que des connecteurs. Un anaphorique comme *ça* se distingue d'un anaphorique comme *ce fait*, par exemple, entre autres par le typage de l'entité reprise, cf. (37) vs (35). Il en va de même pour les distinctions entre connecteurs, qui s'établissent, comme on vient de le voir, sur la base de deux facteurs : le typage de l'entité et celui de la relation.

Ainsi, si les connecteurs partagent avec les autres DM le fait de porter sur des DU, ils s'en distinguent par le fait que leur distribution est conditionnée par leur compatibilité avec certaines DU seulement. Ces

9. Pour une analyse approfondie des connecteurs pragmatiques en tant que prédicats relationnels présuppositionnels, je renvoie à Jayez & Rossari (1996).

quelques exemples rendent compte des contraintes qui régissent la distribution des connecteurs et non celles des autres DM.

- (43) Elle a été refoulée à la frontière. Donc elle a oublié son passeport.
- (44) \*Elle a été refoulée à la frontière. De ce fait elle a oublié son passeport.
- (45) Marie ne plaît pas à Max, pourtant elle est jolie.
- (46) ??Marie ne plaît pas à Max, toutefois elle est jolie.

C'est la nature déductive de la relation qui bloque l'emploi de *de ce fait* en (43) et la nature rétrograde de la relation de concession (c'est la proposition  $q$  qui est censé entraîner la proposition  $\neg p$ ) qui bloque celui de *toutefois* en (45). L'inversion des conjoints en (44) et (46) rend effectivement ces deux connecteurs possibles :

- (47) Elle a oublié son passeport. De ce fait, elle a été refoulée à la frontière.
- (48) Marie est jolie. Toutefois elle ne plaît pas à Max.

### 2.3. Les connecteurs : une caractérisation en termes de types de contraintes

Les propriétés rassemblées pour caractériser les connecteurs font qu'ils peuvent être considérés comme formant une classe particulière d'anaphoriques et une classe particulière de marqueurs discursifs. En effet, comme certains anaphoriques, ils suggèrent plus ou moins explicitement la reprise d'une entité qui doit pouvoir consister minimalement en une unité discursive atomique. Comme les marqueurs discursifs, leur portée ne peut se caractériser que par rapport à des unités du discours et non par rapport à des unités de la syntaxe ou de la sémantique : ils peuvent mettre en relation des unités qui ne coïncident ni avec des phrases, ni avec des propositions, (cf. Schiffrin 1987).

Par rapport à ces deux classes, c'est le type de contraintes qu'ils exercent qui permet de les particulariser. Etant vecteurs d'une double contrainte (typage des entités et de la relation), ils se distinguent des anaphoriques, qui n'exercent des contraintes que sur le typage des entités, et des marqueurs discursifs, dont les emplois ne peuvent se caractériser en termes de contraintes sur des entités linguistiques : leur emploi ne dépendant pas de la nature des entités discursives qu'ils "délimitent".

La fonction discursive qu'ils prédisent est issue de cette contrainte relationnelle. Suivant la nature de la relation qu'ils imposent entre les

conjointes qu'ils articulent, ils assignent au constituant qu'ils introduisent différentes fonctions discursives (argumentative, quand ils signalent une relation entre prémisses et conclusion ; contre-argumentative, lorsqu'il s'agit d'une relation entre des "contre-prémisses" et une conclusion ; reformulative quand ils imposent une réélaboration des prémisses<sup>10</sup>).

### 3. Conclusions

En s'appuyant sur la comparaison avec d'autres unités du discours (les clauses et les "discourse unit" pour les actes ; les anaphoriques et les "discourse markers" pour les connecteurs), il a été possible d'identifier par au moins une caractéristique qui leur est propre chacune des unités qui sous-tendent une représentation hiérarchique du discours.

Les actes se caractérisent par leur possibilité d'être potentiellement autonomisables pragmatiquement lorsqu'ils ne sont pas pourvus d'une forme prédicative explicite.

Les connecteurs se distinguent des actes par le fait qu'ils ne sont pas autonomisables pragmatiquement. Ils sont en outre vecteurs d'une double contrainte (sur le typage de l'entité sur laquelle ils se greffent et sur le typage de la relation entre les entités qu'ils articulent), double contrainte qui les singularise vis-à-vis des anaphoriques "simples" et des marqueurs discursifs, lesquels peuvent également être des unités non autonomisables pragmatiquement.

Plusieurs problèmes restent bien entendu en suspens. J'en mentionnerai quelques-uns, donnant ainsi les directions dans lesquelles les recherches doivent être poursuivies.

- Quelles sont les indications périodiques qui sont les traces d'une autonomisation pragmatique potentielle ?
- Quel est le statut des unités qui, pouvant avoir une valeur de connecteur, comme *quoi qu'il en soit*, répondent favorablement au test de la rhématisation dans certains cas (*je viendrai, et ce quoi qu'il en soit*) ?
- Pourquoi certaines locutions fonctionnant également comme des connecteurs (*en tout cas*) répondent négativement à ce test alors qu'elles

10. Pour une présentation générale des différents types de relations imposées par les connecteurs, voir Jayez & Rossari (1996).

semblent aussi avoir des emplois qui favorisent une interprétation compositionnelle de leur sémantisme (*Je viendrai. En tout cas / Quoi qu'il en soit*) ? Il est difficile de dire que l'un est forcément connecteur et l'autre pas, même si seulement *quoi qu'il en soit* accepte le test de la rhématisation (*\*Je viendrai, et ce en tout cas*).

- Quelle est la nature des liens entre les contraintes relationnelles imposées par les connecteurs et la fonction interactive qu'ils sont susceptibles de signaler dans le discours ?

Tous ces problèmes questionnent les relations entre fonctionnements syntaxique, sémantique et discursif. C'est seulement en adoptant une approche intégrée que l'on pourra tenter de les aborder.

#### Références bibliographiques

- ADAM J.-M. (1987), "Types de séquences élémentaires", *Pratiques* 56, 54-79.
- AUCLIN A. & FERRARI A. (1994), "Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes", *Cahiers de linguistique française* 15, 187-217.
- BERRENDONNER A. (1988), "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- CHAROLLES M. (1988), "Les plans d'organisation textuelle", *Pratiques* 57, 3-15.
- DUCROT O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- FERRARI A. (1995), *Connessioni. Uno studio integrato della subordinazione averbiale*, Genève, Slatkine.
- FERRARI A. & AUCLIN A. (1995), "Le point : un signe de ponctuation", *Cahiers de linguistique française* 17, 35-57.
- IATRIDOU S. (1994), "On the Contribution of the Conditional *then*", *Natural Language Semantics* 2, 3, 171-199.

- JAYEZ J. & ROSSARI C. (1996), "Pragmatic Connectives As Predicates", in *Workshop : Predicative Forms in Natural Language and Lexical Knowledge Bases*, Toulouse.
- MOLINIER C. (1984), *Etude syntaxique et sémantique des adverbes de manière en -ment*, Thèse d'Etat, Université de Toulouse-Le-Mirail, France.
- ROSSARI C. (1994), *Les opérations de reformulation*, Berne, Peter Lang.
- ROSSARI C. & JAYEZ J. (1996), "Donc et les consécutifs. Des systèmes de contraintes différentiels", *Linguisticae Investigationes*, XX:1.
- ROULET E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-82.
- ROULET E. (à paraître), "Dialogism and Modularity : the Topical Organization of Dialogues", in CMEJKOVA S. & al. (Hrsg.), *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstagung, Prag 1996*, Tübingen, Niemeyer.
- SCHIFFRIN D. (1987), *Discourse Markers*, Second edition, Cambridge, Cambridge University Press.